

N° 1494

Assemblée nationale

Constitution du 4 octobre 1958
Treizième législature

Enregistré à la Présidence
de l'Assemblée nationale
le 4 mars 2009

Projet de loi de finances rectificative pour 2009

Renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan,
à défaut de constitution d'une commission spéciale
dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement

présenté

au nom de M. François FILLON
Premier ministre

par M. Éric WOERTH
Ministre du budget,
des comptes publics et de la fonction publique

Table des matières

Rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire et exposé général des motifs	5
Rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire	7
Exposé général des motifs	9
Articles du projet de loi et exposés des motifs par article	17
PREMIÈRE PARTIE : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER	
TITRE I ^{ER} : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES	
<i>IMPÔTS ET RESSOURCES AUTORISÉS</i>	
Article 1 ^{er} : Crédit d'impôt en faveur des contribuables dont le revenu imposable est inférieur à 12 475 euros par part	19
Article 2 : Ratification du décret relatif à la rémunération des services rendus par l'État	21
TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES	
Article 3 : Équilibre général du budget, trésorerie et plafond d'autorisation des emplois	22
SECONDE PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES	
TITRE I ^{ER} : AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2009. - CRÉDITS	
<i>CRÉDITS DES MISSIONS</i>	
Article 4 : Budget général : ouverture de crédits supplémentaires	25
Article 5 : Budget général : annulation de crédits	26
Article 6 : Budgets annexes : annulation de crédit	27
Article 7 : Comptes spéciaux : ouverture de crédits supplémentaires	28
TITRE II : DISPOSITIONS PERMANENTES	
Article 8 : Garantie accordée par l'État à des prêts aux opérateurs de la filière bois	29
États législatifs annexés	31
ÉTAT A (Article 3 du projet de loi) Voies et moyens pour 2009 révisés	33
ÉTAT B (Article 4 du projet de loi) Répartition des crédits supplémentaires ouverts pour 2009, par mission et programme, au titre du budget général	37
ÉTAT B' (Article 5 du projet de loi) Répartition des crédits pour 2009 annulés, par mission et programme, au titre du budget général	39
ÉTAT C' (Article 6 du projet de loi) Répartition des crédits pour 2009 annulés, par mission et programme, au titre des budgets annexes	43
ÉTAT D (Article 7 du projet de loi) Répartition des crédits supplémentaires ouverts pour 2009, par mission et programme, au titre des comptes de concours financiers	45
Analyse par mission des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le présent projet de loi	47
I. Budget général : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	49
II. Budget général : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	57
III. Budgets annexes : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état C'	87
IV. Comptes spéciaux : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits à l'état D	91
Annexes	95
Tableaux récapitulatifs des textes réglementaires pris en vertu de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001	97

Rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire et exposé général des motifs

Rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire

Aux termes de l'article 53 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, les projets de loi de finances rectificative comportent un rapport présentant les évolutions de la situation économique et budgétaire justifiant les dispositions qu'ils comportent.

La faillite de la banque américaine *Lehman Brothers* en septembre 2008 a déclenché une crise financière globale qui s'est très rapidement propagée à l'économie réelle dans le monde entier. Aux États-Unis, épicerie de la crise, la contraction de l'activité a ainsi atteint - 1,6 % du PIB au 4^e trimestre 2008. Dans la zone euro, la croissance a enregistré une baisse de 1,5 % au 4^e trimestre 2008. Après avoir été l'un des rares pays européens où l'activité a augmenté au 3^e trimestre 2008 (+ 0,1 % du PIB), la France a enregistré un repli de son activité au 4^e trimestre 2008 de 1,2 % du PIB.

Ce mauvais chiffre reflète pour la plus grande partie les effets d'un déstockage massif des entreprises, signe d'attentisme face à une conjoncture devenue très incertaine. En revanche, la consommation des ménages français a fait preuve d'une résistance encourageante sur la même période (+ 0,5 %), liée notamment à la baisse très rapide de l'inflation.

Dans ce contexte, le Gouvernement a pris, dès le mois d'octobre dernier, de nombreuses mesures d'urgence pour sauvegarder le système financier et l'accès des PME au crédit et pour relancer l'investissement. Afin de protéger les populations et les secteurs les plus menacés par la crise, des mesures d'accompagnement social et fiscal et de soutien sectoriel sont nécessaires. Tel est l'objet du présent projet de loi.

Il est construit sur une hypothèse d'évolution du PIB de - 1,5 % pour 2009. Ce chiffre, calculé en moyenne annuelle, reflète mécaniquement et pour une bonne part le repli de l'activité fin 2008. L'inflation s'établirait à 0,4 % en moyenne annuelle en 2009, soit en net repli par rapport à 2008 (2,8 %), en lien avec la baisse du prix du pétrole.

Les modifications apportées aux recettes et aux dépenses par le présent projet de loi de finances rectificative pour 2009 sont explicitées dans l'exposé général des motifs du présent projet de loi ainsi que dans l'analyse détaillée des modifications de crédits proposées et des mesures proposées sur les recettes.

Exposé général des motifs

Le présent projet de loi de finances rectificative s'articule autour de deux priorités s'inscrivant dans le prolongement des actions déjà engagées pour relancer l'économie française : la mise en œuvre des décisions annoncées par le Président de la République, à la suite de la réunion organisée avec les partenaires sociaux le 18 février dernier, et le financement des mesures de soutien à l'industrie automobile (I).

Il tire également les conséquences de la révision des projections macroéconomiques sur les prévisions de recettes de l'État, fiscales et non fiscales (II).

Il en ressort, une fois pris en compte le financement des mesures citées précédemment, un déficit de 103,8 milliards €, en augmentation de 17 milliards € par rapport à la loi de finances rectificative précédente (III).

Des ajustements de crédits sont par ailleurs intégrés au projet de collectif pour assurer le financement de diverses mesures : aides à la presse annoncées par le Président de la République le 23 janvier 2009, à la suite des états généraux de la presse écrite, dotation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse et mesures de soutien aux victimes de la tempête *Klaus* survenue à la fin du mois de janvier dernier. Les ouvertures de crédits nécessaires sont couvertes par des annulations de même montant sur la réserve de précaution (IV).

I. – La mise en œuvre de nouvelles mesures de soutien à la relance de l'économie

A / Le présent projet de loi de finances rectificative s'attache tout d'abord à assurer la traduction des mesures annoncées par le Président de la République, le 18 février 2009, pour aider les populations les plus fragiles à faire face aux conséquences de la crise économique. Ces mesures, prises à la suite de la rencontre organisée avec les partenaires sociaux, comprennent :

En dépenses du budget général (+ 1,55 milliard €) :

- l'abondement de 800 millions € en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) des crédits ouverts sur la mission « Plan de relance de l'économie » au titre des politiques actives de l'emploi. Ils seront ainsi portés à 1,3 milliard € et permettront d'alimenter un fonds d'investissement social, destiné à regrouper et coordonner les moyens de l'État et des partenaires sociaux en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle ;

- le versement d'une prime de 150 € aux trois millions de familles qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (450 millions € ouverts en AE et CP sur la mission « Plan de relance de l'économie ») ;

- la distribution de bons d'achat de services à la personne pour un montant de 200 € aux 660 000 ménages bénéficiaires de l'allocation d'autonomie à domicile, aux 470 000 familles ayant de jeunes enfants, 140 000 familles ayant un enfant handicapé, ainsi qu'aux 250 000 demandeurs d'emploi avec enfants, en formation ou reprenant un emploi (300 millions € ouverts en AE et CP sur la mission « Plan de relance de l'économie ») ;

En recettes du budget général (- 1,1 milliard €) :

- une mesure de réduction de l'impôt sur le revenu (IR) pour soutenir le pouvoir d'achat et la consommation des 6 millions de ménages de la classe moyenne qui en ont le plus besoin dans cette période de crise, ciblée sur les foyers fiscaux dont le revenu imposable par part est inférieur à 12 475 €. Cette mesure représente un coût global de 1,1 milliard € :

- les 4 millions de foyers situés dans la première tranche d'imposition bénéficieront d'un crédit d'impôt égal à deux tiers du montant de l'impôt brut dû avant déduction éventuelle d'autres crédits ou réductions d'impôts. Ces contribuables, afin de bénéficier au plus tôt de cet avantage, seront dispensés soit du paiement du deuxième acompte d'impôt sur le revenu de mai 2009 soit du paiement des mensualités à compter du mois de mai ;

- en outre, pour ne pas pénaliser les foyers situés légèrement au dessus de ce seuil, un crédit d'impôt dégressif sera mis en place pour 2 millions de foyers supplémentaires ayant un revenu imposable par part inférieur à 12 475 €.

L'ensemble de ces mesures pèse à hauteur de 2,65 milliards € sur le solde budgétaire en 2009.

B / Le projet de loi assure également la mise en œuvre du plan annoncé par le Président de la République, le 9 février 2009, en faveur de l'industrie automobile française, dans le cadre du « Pacte automobile » :

En prêts de comptes de concours financiers (6,65 milliards €) :

- l'octroi d'un prêt de 6,5 milliards € sur une durée de 5 ans aux différents constructeurs automobiles présents en France afin de financer leur activité en période de crise de crédit et de permettre à ce secteur stratégique pour notre économie de se développer. Ces prêts permettront, en outre, aux constructeurs d'être au rendez-vous des grandes échéances en matière de respect de l'environnement (émission de CO₂ et de particules) et d'accélérer les programmes de véhicules « décarbonés ». (6,5 milliards € de crédits ouverts sur le programme nouveau « Prêts à la filière automobile » du compte de concours financiers « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés ») ;

- le financement de 150 millions € de prêts bonifiés destinés aux « produits verts » dans le secteur automobile, qui permettront d'accompagner les projets de développement et d'industrialisation des véhicules « décarbonés » (notamment électriques ou hybrides rechargeables) ou de systèmes spécifiquement destinés à ce type de véhicule (batteries, chaîne de traction pour véhicule électrique, etc.). Les 150 millions € de crédits sont ouverts sur le programme « Prêts à la filière automobile » du compte de concours financiers « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » ;

En dépenses du budget général (240 millions €) :

- le versement d'une subvention à OSEO afin de financer l'augmentation de 1 milliard € de la garantie de prêts aux entreprises de la filière automobile (ouverture d'un crédit de 240 millions € sur la mission « Plan de relance de l'économie »).

L'ensemble des mesures en faveur du secteur automobile contenues dans le présent projet de loi de finances rectificative pèse à hauteur de 6,89 milliards € sur le déficit budgétaire en 2009. L'État détiendra cependant un actif, en contrepartie des prêts consentis aux constructeurs automobiles, qui porteront intérêt avant d'être remboursés.

C / Par ailleurs, 50 millions € supplémentaires sont ouverts sur la mission « Plan de relance de l'économie » afin d'équiper 4 000 à 5 000 écoles situées dans de petites communes en ordinateurs, tableaux interactifs et autres ressources numériques. Cette ouverture de crédits répond aux engagements pris par le Gouvernement, le 2 février 2009, lors du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT), de rattraper le retard constaté dans l'équipement numérique de l'enseignement primaire.

II. – La révision des hypothèses macroéconomiques et des prévisions de recettes

Le projet de loi procède à une révision des recettes attendues en 2009 pour tenir compte de la réactualisation récente des prévisions macroéconomiques. La prévision de croissance pour l'année 2009, évaluée entre +0,2 % et +0,5 % lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2009, est désormais ramenée à -1,5 %. Par ailleurs, la prévision d'inflation, initialement estimée à 1,5 % sur l'ensemble de l'année, au moment de l'adoption de la loi de finances pour 2009, est désormais attendue à 0,4 %.

Les dernières projections macroéconomiques conduisent à revoir les recettes fiscales à la baisse de 6,3 milliards € par rapport à la précédente loi de finances rectificative (hors coût de 1,1 milliard € de la mesure au titre de l'impôt sur le revenu des contribuables les plus modestes). Le ralentissement de la conjoncture au quatrième trimestre 2008 et la révision à la baisse des perspectives de croissance en 2009 se traduisent par une révision à la baisse :

- des recettes attendues sur l'impôt sur le revenu (IR), à hauteur de 1 milliard €, sous l'effet, essentiellement, d'une croissance de la masse salariale moindre que prévu en 2008 ;
- des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) nettes des remboursements en 2009 de 3,5 milliards €, du fait du ralentissement de la croissance des emplois taxables (d'ailleurs plus marquée par la diminution de l'inflation que le moindre dynamisme de la consommation) ;
- du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), pour 0,15 milliard €, dont l'évolution est liée à celle de l'activité économique ;
- des recettes nettes de l'impôt sur les sociétés (IS), à hauteur de 0,5 milliard €, compte tenu de la dégradation attendue du bénéfice fiscal des entreprises ;
- du produit des impôts principalement assis sur le patrimoine, pour 1,1 milliard €, soit dans le détail :
 - une baisse attendue de 290 millions € sur les droits de mutation à titre onéreux ;
 - une diminution similaire de 400 millions € au titre des droits de succession ;
 - une révision à la baisse de 200 millions € sur les retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers ;
 - une baisse du produit de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de 200 millions €, sous le double effet de la forte correction des marchés boursiers et d'une pression à la baisse sur les prix du marché immobilier.

Évolution des recettes fiscales nettes :

	2008	LFI	2009		Écart PLFR2 / LFR1
	EXÉCUTION		LFR 1	PLFR 2	
Impôt net sur le revenu (IR)	51,8	52,5	52,5	50,4	-2,1
Impôt net sur les sociétés (IS)	49,2	42,4	37,9	37,4	-0,5
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	16,1	15,3	15,3	15,1	-0,2
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	129,8	132,7	130,2	126,7	-3,5
Autres recettes fiscales nettes	18,4	16,5	16,5	15,4	-1,1
RECETTES FISCALES NETTES	265,3	259,4	252,4	245,0	-7,4

L'évolution de la conjoncture et, notamment, des résultats des participations financières de l'État affecte également le produit attendu des recettes non fiscales. Celles-ci sont revues en baisse de 1,1 milliard € par rapport aux prévisions de la précédente loi de finances rectificative (identiques à celles de la loi de finances initiale pour 2009). Ce résultat s'explique par trois facteurs :

- la baisse de 1,4 milliard € du produit attendu des participations de l'État ;
- l'absence du versement par la Caisse des dépôts et consignations de la contribution représentative de l'impôt sur les sociétés (CRIS), à hauteur de 0,4 milliard €, au titre de l'exercice 2008 ;
- en sens contraire, l'enregistrement d'une recette de 0,7 milliard € en 2009 correspondant à la rémunération de la garantie apportée par l'État à la Société de financement de l'économie française (SFEF).

Au total, hors mesure nouvelle, le montant des recettes prévues en 2009 est revu en baisse de 7,4 milliards € par rapport à la dernière loi de finances rectificative (soit 8,5 milliards € après mesure d'allègement de l'IR), en raison de la dégradation de la conjoncture économique.

L'évolution de la conjoncture affecte, en outre, le produit attendu des taxes et redevances affectées au budget annexe « Contrôle et exploitation aériens », directement liées à l'évolution du trafic aérien. Il est ainsi prévu une diminution des recettes de 130 millions €, compensées pour 30 millions € par une réduction des dépenses du budget annexe et, pour le solde, par une augmentation de l'avance souscrite auprès du Trésor (soit une incidence négative de 100 millions € sur le solde budgétaire).

III. – Un déficit lourdement marqué par les effets de la crise

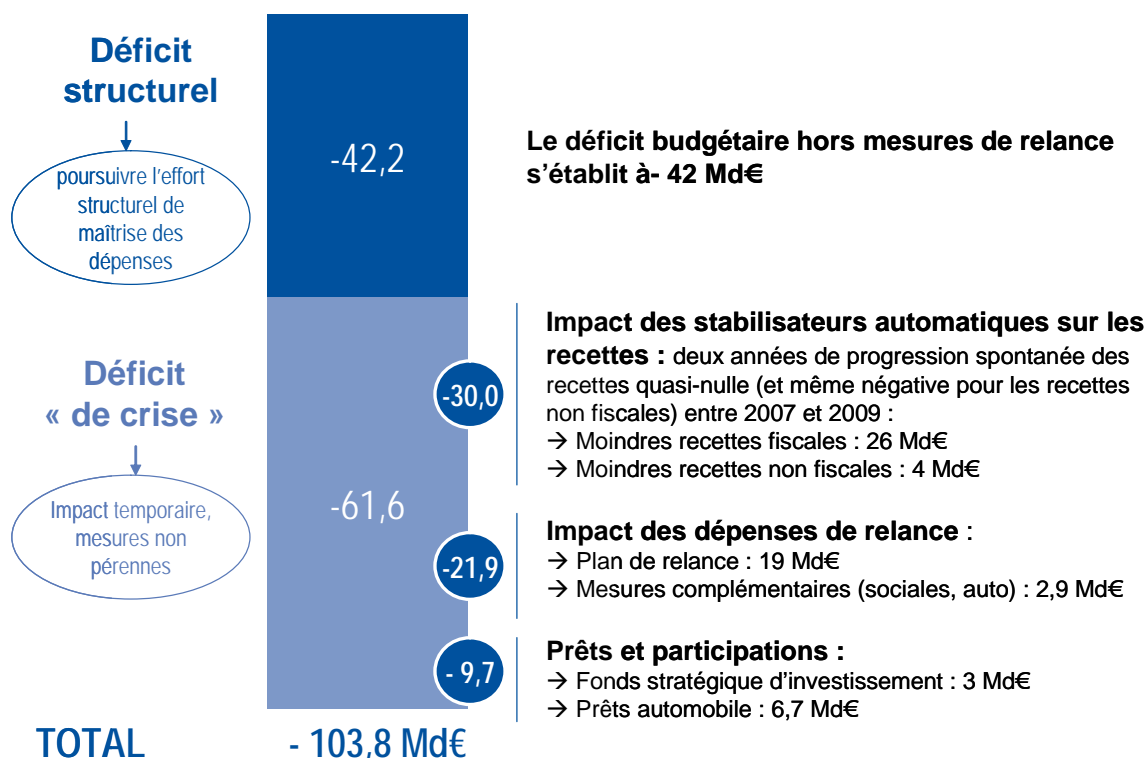
Le projet de loi de finances rectificative tire les conséquences des mesures et révisions de recettes présentées *supra* sur l'évaluation du solde budgétaire pour 2009. Le déficit prévu sur l'ensemble de l'année atteint 103,8 milliards €, en hausse de 17 milliards € par rapport au solde arrêté dans la dernière loi de finances rectificative.

En Md€

Solde budgétaire arrêté en LFR 1	- 86,763	
Mesures exceptionnelles de solidarité	- 2,650	
Allègement de l'IR pour les 1 ^{re} et 2 ^e tranches	- 1,100	
Fonds d'investissement social	- 0,800	
Aide aux familles modestes	- 0,450	
Distribution de bons d'achat	- 0,300	
Mesures en faveur de l'industrie automobile	- 6,890	- 9,590
Prêts aux constructeurs automobiles	- 6,500	
Garantie de prêt OSEO aux sous-traitants	- 0,240	
Prêts pour le soutien à l'innovation	- 0,150	
Autres mesures de relance de l'économie	- 0,050	
Révision des prévisions de recettes	- 7,455	
Recettes fiscales	- 6,266	
Recettes non fiscales	- 1,089	- 7,455
Recettes du budget annexe de l'aviation civile	- 0,100	
Solde budgétaire arrêté en PLFR 2	- 103,808	- 17,045

Sur ce déficit de 103,8 milliards €, un peu plus de 60 milliards € sont directement imputables à la crise, du fait :

- de l'impact du retournement de la conjoncture économique sur les recettes de l'État. Par rapport à l'évolution moyenne des recettes qui aurait été observée en période de croissance normale sur les deux années 2008 et 2009, la moins-value est évaluée à environ 30 milliards € ;
- du coût des dépenses (ou des moindres recettes) engagées pour combattre la crise dans le cadre du plan de relance et des mesures complémentaires prévues dans le présent projet de loi, pour plus de 20 milliards € ;
- du montant des prêts réalisés pour le secteur automobile et des apports de liquidité au Fonds stratégique d'investissement, qui s'élèvent à environ 10 milliards €.



IV. – Autres mesures

Le projet de loi de finances rectificative comporte, par ailleurs, diverses mesures destinées à répondre à des situations urgentes (conséquences de la tempête *Klaus*) ou à mettre en œuvre des décisions récemment arrêtées (aides à la presse, dotation du fonds d'expérimentations pour la jeunesse). Des ouvertures de crédits sont ainsi prévues :

- à hauteur de 85,26 millions € en autorisations d'engagement (AE) et 83,01 millions € en crédits de paiement (CP) pour d'une part, assurer la mise en œuvre des mesures prises par le Gouvernement à la suite de la tempête *Klaus* qui a touché le Sud-ouest de la France les 24 et 25 janvier 2009, en complément de la mesure de garantie de prêts aux acteurs de la filière « bois », objet d'un article du projet de loi de finances rectificative, et, d'autre part, accompagner la libéralisation du service public de l'équarrissage à compter du 18 juillet 2009 ;

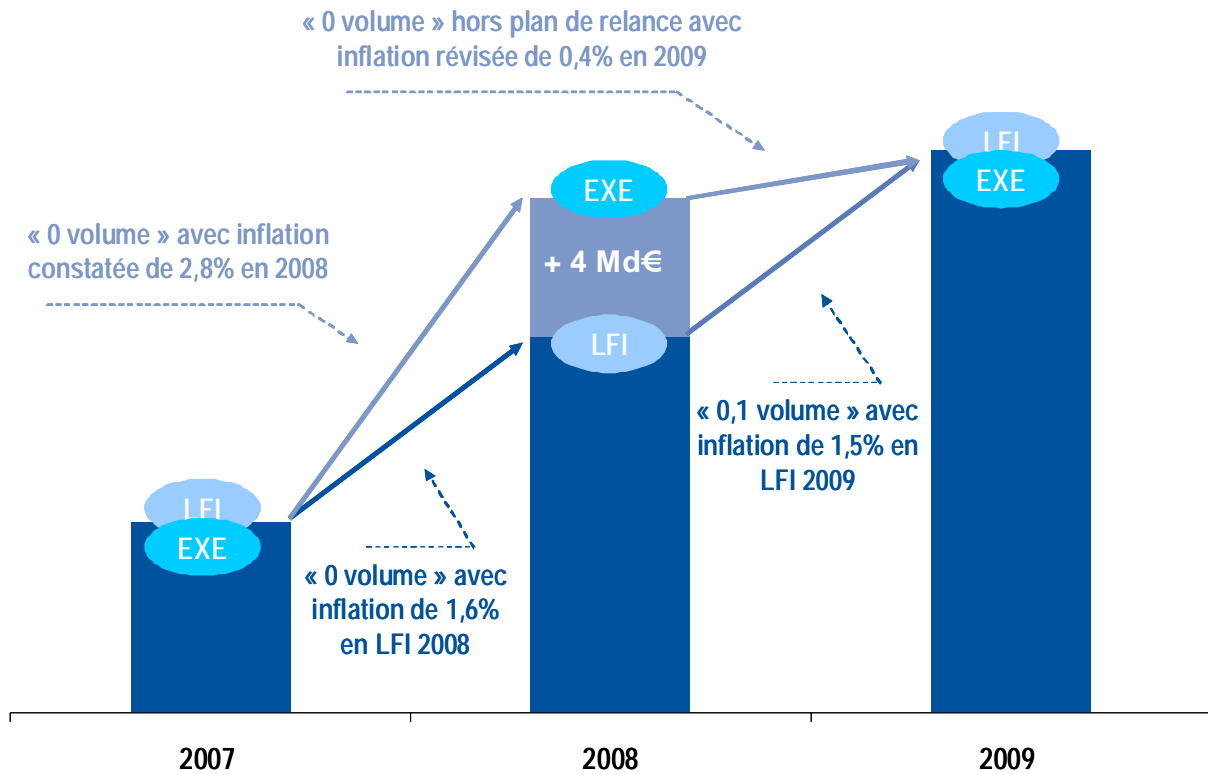
- à hauteur de 150,75 millions € en AE et CP au titre des mesures qui ont été annoncées par le Président de la République le 23 janvier 2009, à la suite des états généraux de la presse écrite, et qui doivent trouver une application immédiate ;

- à hauteur de 30 millions € afin d'abonder le fonds d'expérimentation pour la jeunesse, créé par l'article 25 de la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA). Ce dernier sera doté au total de 150 millions €, dont 60 millions € dès 2009 (au-delà des ouvertures du présent collectif, le fonds a déjà des disponibilités et bénéficiera en outre de redéploiements de crédits et d'une contribution du Fonds social européen). Il est destiné à financer des expérimentations en faveur des 16-25 ans qui pourront couvrir des domaines tels que la formation, l'orientation, les ressources des jeunes, l'emploi, le logement ou la citoyenneté.

Ces ouvertures de crédits, réalisées au profit de programmes autres que ceux de la mission « Plan de relance de l'économie », sont intégralement compensées par des annulations de crédits sur la réserve de précaution constituée par les ministères (soit 266,01 millions € en AE et 263,76 millions € en CP).

Cette totale étanchéité entre les crédits de la mission « Plan de relance de l'économie » et les autres crédits permet de s'assurer du respect de la norme des dépenses sur le périmètre des budgets ordinaires des ministères. Elle est un gage de la maîtrise de la dépense au-delà de l'effet conjoncturel des mesures du plan de relance.

Au total, en dehors des crédits ouverts sur la mission « Plan de relance de l'économie », le plafond de dépense voté à l'automne dernier par le Parlement demeure inchangé. Il traduit une progression des dépenses de l'État contenue à 0,4 % par rapport au montant des dépenses constatées en 2008, soit un strict respect de la norme du « zéro volume » en exécution.



Articles du projet de loi et exposés des motifs par article

PROJET DE LOI

Le Premier ministre,

Sur rapport du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique ;

Vu l'article 39 de la Constitution ;

Vu la loi organique relative aux lois de finances ;

Décète :

Le présent projet de loi, délibéré en Conseil des ministres, après avis du Conseil d'État, sera présenté à l'Assemblée nationale par le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

PREMIÈRE PARTIE : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE I^{ER} : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

IMPÔTS ET RESSOURCES AUTORISÉS

Article 1^{er} :

Crédit d'impôt en faveur des contribuables dont le revenu imposable est inférieur à 12 475 euros par part

- ① I. – Il est institué au titre de l'imposition des revenus de l'année 2008 un crédit d'impôt pour les contribuables personnes physiques, fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts, dont le revenu imposable par part servant de base au calcul de l'impôt sur le revenu dans les conditions prévues aux 1 et 2 du I de l'article 197 du même code est inférieur à 12 475 euros.
- ② II. – Ce crédit d'impôt est égal :
- ③ 1. Pour les contribuables dont le revenu net imposable par part n'excède pas 11 673 euros, aux deux tiers de l'impôt calculé conformément aux 1 à 4 du I de l'article 197 du même code et, le cas échéant, à son article 197 C ;
- ④ 2. Pour les contribuables dont le revenu net imposable par part est supérieur à la limite mentionnée au 1, à un montant décroissant linéairement en fonction du revenu par part, égal au montant calculé conformément au 1 lorsque ce revenu est égal à cette limite et égal à zéro lorsque ce revenu atteint la limite mentionnée au 1.
- ⑤ III. – Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur le revenu après imputation des réductions d'impôt mentionnées aux articles 199 *quater* B à 200 *bis*, 200 *octies* et 200 *decies* A du même code, puis des crédits d'impôt et des prélèvements ou retenues non libératoires. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- ⑥ IV. – En 2009, le second acompte prévu au 1 de l'article 1664 du même code ainsi que les prélèvements mensuels effectués à compter du mois de mai prévus à l'article 1681 B du même code ne sont pas dus par les contribuables dont le revenu imposable servant de base au calcul de l'impôt sur le revenu de 2007 dans les conditions prévues aux 1 et 2 du I de l'article 197 de ce code est inférieur à 11 344 euros par part.
- ⑦ V. – Le montant des acomptes prévus au 1 de l'article 1664 du même code et des prélèvements mensuels prévus à son article 1681 B sont déterminés, pour l'année 2010, sur la base de l'imposition établie au titre de l'année 2009, augmentée du crédit d'impôt prévu au I. Pour la détermination de la somme figurant au 1 de l'article 1664 du même code, le montant inscrit au rôle est augmenté du crédit d'impôt prévu au I.

Exposé des motifs :

I. à III. Afin de soutenir le pouvoir d'achat des personnes de la classe moyenne dont les revenus sont les plus faibles, il est proposé de créer un avantage fiscal pour les contribuables dont le revenu imposable est inférieur à 12 475 euros par part de revenu. Cet avantage a pour objectif, pour les contribuables de la première tranche de l'impôt sur le revenu, d'effacer deux tiers de leur impôt brut (impôt résultant de l'application du barème, après application de la décote et avant imputation des réductions et crédits d'impôt). Afin d'éviter les effets de seuil liés à la sortie de la première tranche d'imposition, les contribuables dont le revenu par part est compris entre la limite supérieure de la première tranche du barème et le point de sortie du dispositif bénéficiant d'un avantage dégressif.

Cet avantage, justifié par des raisons économiques conjoncturelles particulières, est limité à l'imposition des revenus de l'année 2008.

IV. Par ailleurs, afin de faire bénéficier rapidement les contribuables des effets de la baisse de l'impôt sur le revenu prévue par le Gouvernement, il est proposé de supprimer le paiement du deuxième acompte d'impôt de mai 2009 ainsi que les mensualités à compter du mois de mai.

V. Enfin, l'effet du crédit d'impôt, limité à l'imposition des revenus de l'année 2008, serait neutralisé pour le déclenchement et le calcul des acomptes et des mensualités d'impôt sur le revenu dus en 2010.

Article 2 :**Ratification du décret relatif à la rémunération des services rendus par l'État**

Est autorisée, au-delà de l'entrée en vigueur de la présente loi, la perception des rémunérations de services instituées par le décret n° 2009-151 du 10 février 2009 relatif à la rémunération de certains services rendus par l'État consistant en une valorisation de son patrimoine immatériel.

Exposé des motifs :

Le présent article permet de procéder, conformément à l'article 4 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, à la ratification du décret instituant une rémunération de services rendus par l'État entré en vigueur durant l'année 2009.

TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 3 :

Équilibre général du budget, trésorerie et plafond d'autorisation des emplois

① I. - Pour 2009, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et le supplément des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

②

	<i>(En millions d'euros)</i>		
	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	-7 366	1 840	
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	-7 366	1 840	
Recettes non fiscales	-1 089		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	-8 455		
<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et des Communautés européennes ...</i>			
Montants nets pour le budget général	-8 455	1 840	
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants			
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	-8 455	1 840	-10 295
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	-30	-30	
Publications officielles et information administrative			
Totaux pour les budgets annexes	-30	-30	0
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens			
Publications officielles et information administrative			
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	-30	-30	0
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale			
Comptes de concours financiers		6 750	-6 750
Comptes de commerce (solde)			
Comptes d'opérations monétaires (solde)			
Solde pour les comptes spéciaux			-6 750
Solde général			-17 045

- ③ II. - Pour 2009 :
- ④ 1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

⑤ (En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à long terme	63,0
Amortissement de la dette à moyen terme	47,4
Amortissement de dettes reprises par l'État	1,6
Déficit budgétaire	103,8
Total	215,8
Ressources de financement	
Émissions à moyen et long terme (obligations assimilables du Trésor et bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel), nettes des rachats effectués par l'État et par la Caisse de la dette publique.....	155,0
Annulation de titres de l'État par la Caisse de la dette publique	2,5
Variation des bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés	37,1
Variation des dépôts des correspondants	-
Variation du compte du Trésor.....	19,0
Autres ressources de trésorerie.....	2,2
Total	215,8

- ⑥ 2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à 44,7 milliards d'euros.
- ⑦ III. - Pour 2009, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État demeure inchangé.

Exposé des motifs :

Le présent article traduit l'incidence sur l'équilibre prévisionnel du budget de 2009 des dispositions proposées par le présent projet de loi.

Ainsi, le déficit prévisionnel de l'État pour 2009 s'établirait à 103,8 Md€, en dégradation de 17 Md€ par rapport à la précédente loi de finances rectificative pour 2009, et de 36,8 Md€ par rapport à la loi de finances initiale pour 2009.

En conséquence, cet article présente un tableau de financement au sein duquel sont actualisées, par rapport à la précédente LFR du 4 février 2009, les ressources et charges de trésorerie qui concourent à l'équilibre financier de l'année.

En besoins de financement :

- le solde d'exécution est porté à 103,8 Md€ (+ 17 Md€ par rapport à la LFR du 4 février 2009) ;

En ressources de financement :

- eu égard à cette augmentation du besoin de financement de l'État en 2009, les émissions de moyen et long terme nettes des rachats sont portées à 155 Md€ (+ 10 Md€ par rapport à la LFR pour 2009 précitée) ;
- la variation des BTF est portée à 37,1 Md€ (+ 7 Md€ par rapport à la même LFR).

Prenant acte de l'augmentation du programme d'émission de moyen et long terme de 10 Md€, le présent article augmente le plafond de dette à moyen et long terme de l'État de 10 Md€ pour le porter de 34,7 Md€ à 44,7 Md€.

Projet de loi de finances rectificative

ARTICLES DU PROJET DE LOI ET EXPOSÉ DES MOTIFS PAR ARTICLE

Le tableau ci-dessous présente la situation du budget 2009 après prise en compte des dispositions proposées dans le présent projet de loi de finances rectificative.

	Loi de finances initiale	LFR du 4 février	Décrets d'avance ou d'annul. (soldes)	Modifications proposées dans le présent projet de loi			Total des mouv.	Situation nouvelle
				Ouvert.	Annul.	Net		
				(1)	(2)	(3)		
<i>(En millions d'euros)</i>								
Budget général : charges								
Dépenses brutes	379 028	11 377		2 104	264	1 840	1 840	392 245
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>101 965</i>	<i>1 100</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>103 065</i>
Dépenses nettes du budget général (a)	277 063	10 277		2 104	264	1 840	1 840	289 180
Évaluation des fonds de concours (b)	3 316							3 316
Montant net des dépenses du budget général, y compris les fonds de concours [(C) = (a) + (b)]	280 379	10 277		2 104	264	1 840	1 840	292 496
Budget général : ressources								
Recettes fiscales brutes	361 348	-5 900				-7 366	-7 366	348 082
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>101 965</i>	<i>1 100</i>				<i>0</i>	<i>0</i>	<i>103 065</i>
Recettes fiscales nettes (d)	259 383	-7 000				-7 366	-7 366	245 017
Recettes non fiscales (e)	22 678					-1 089	-1 089	21 589
Recettes nettes des remboursements et dégrèvements [(f) = (d) + (e)]	282 061	-7 000				-8 455	-8 455	266 606
<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et des Communautés européennes (g)</i>	<i>71 149</i>	<i>2 500</i>						<i>73 649</i>
Recettes nettes du budget général [(h) = (f) - (g)]	210 912	-9 500				-7 366	-8 455	192 957
Évaluation des fonds de concours (b)	3 316							3 316
Montant net des recettes du budget général, y compris les fonds de concours [(l) = (h) + (b)]	214 228	-9 500				-8 455	-8 455	196 273
Solde du budget général [(J) = (l) - (C)]	-66 151	-19 777				-10 295	-10 295	-96 223
Budgets annexes								
Contrôle et exploitation aériens								
Dépenses	1 907				30	-30	-30	1 877
Recettes	1 907					-30	-30	1 877
Solde	0						0	0
Publications officielles et information administrative								
Dépenses	196							196
Recettes	196							196
Solde	0							0
Dépenses totales des budgets annexes	2 103						-30	2 073
Recettes totales des budgets annexes	2 103						-30	2 073
Solde pour l'ensemble des budgets annexes [T]								
Évaluation des fonds d concours :								
Contrôle et exploitation aériens	19							19
Publications officielles et information administrative								
Dépenses des budgets annexes, y c. fonds de concours ..	2 122						-30	2 092
Recettes des budgets annexes, y c. fonds de concours ...	2 122						-30	2 092
Comptes spéciaux								
Dépenses des comptes d'affectation spéciale (k)	57 464	3 000						60 464
Dépenses des comptes de concours financiers (l)	99 436			6 750		6 750	6 750	106 186
Total des dépenses des comptes-missions [(m) = (k) + (l)]	156 900	3 000		6 750		6 750	6 750	166 650
Recettes des comptes d'affectation spéciale (n)	57 459	3 000						60 459
Recettes des comptes de concours financiers (o)	98 506							98 506
Comptes de commerce [solde] (p)	18							18
Comptes d'opérations monétaires [solde] (q)	82							82
Total des recettes des comptes-missions et des soldes excédentaires des autres spéciaux [(r) = (n) + (o) + (p) + (q)]	156 065	3 000						159 065
Solde des comptes spéciaux [(S) = (r) - (m)]	-835	0				-6 750	-6 750	-7 585
Solde général [= (J) + (T) + (S)]	-66 986	-19 777				-17 045	-17 045	-103 808

Le présent article rappelle également que le plafond d'autorisation des emplois de l'État pour 2009 demeure inchangé (2 120 830 équivalents temps plein travaillé).

SECONDE PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE I^{ER} : AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2009. - CRÉDITS

CRÉDITS DES MISSIONS

Article 4 :

Budget général : ouverture de crédits supplémentaires

Il est ouvert aux ministres, pour 2009, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 2 106 010 000 € et de 2 103 760 000 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

Exposé des motifs :

Les ajustements de crédits proposés au titre du budget général sont présentés globalement dans la première partie du présent document (« Exposé général des motifs »), et analysés et justifiés dans la quatrième partie (« Analyse par mission et programme des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le projet de loi »), au I (« Budget général : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B »).

Article 5 :**Budget général : annulation de crédits**

Il est annulé, au titre du budget général pour 2009, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 266 010 000 € et de 263 760 000 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B' annexé à la présente loi.

Exposé des motifs :

Les ajustements négatifs proposés au titre du budget général sont analysés et justifiés dans la quatrième partie (« Analyse par mission et programme des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le projet de loi »), au II (« Budget général : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état B' »).

Article 6 :**Budgets annexes : annulation de crédit**

Il est annulé, au titre du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » pour 2009, un crédit de 30 000 000 €, conformément à la répartition donnée à l'état C' annexé à la présente loi.

Exposé des motifs :

L'ajustement négatif proposé au titre du budgets annexe « Contrôle et exploitation aériens » est analysé et justifié dans la quatrième partie (« Analyse par mission et programme des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le projet de loi »), au III (« Budgets annexes : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état C' »).

Article 7 :**Comptes spéciaux : ouverture de crédits supplémentaires**

Il est ouvert à la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, pour 2009, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et crédits de paiement supplémentaires s'élevant à 6 750 000 000 €, conformément à la répartition par compte donnée à l'état D annexé à la présente loi.

Exposé des motifs :

Les ajustements de crédits proposés au titre des comptes de concours financiers sont présentés globalement dans la première partie du présent document (« Exposé général des motifs »), et analysés et justifiés dans la quatrième partie (« Analyse par mission et programme des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le projet de loi »), au IV (« Comptes spéciaux : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits proposées à l'état D »).

TITRE II : DISPOSITIONS PERMANENTES

Article 8 :

Garantie accordée par l'État à des prêts aux opérateurs de la filière bois

- ① La garantie de l'État peut être accordée aux prêts destinés aux opérateurs de la filière bois dans la limite d'un montant total de 600 millions d'euros et dans les conditions suivantes :
- ② 1° La garantie peut porter sur le principal de ces prêts bancaires, dans la limite de 80 % ;
- ③ 2° La durée de ces prêts est inférieure ou égale à cinq ans ;
- ④ 3° Ces prêts sont affectés au financement d'opérations permettant l'achat, la mobilisation et le stockage des bois chablis issus des massifs forestiers touchés par la tempête du 24 janvier 2009.

Exposé des motifs :

L'objet du présent article est de permettre l'octroi de 600 M€ de prêts garantis par l'État à la filière bois.

Il s'agit de financer des opérations permettant l'achat, la mobilisation et le stockage des bois chablis issus des massifs forestiers touchés par la tempête du 24 janvier 2009.

La garantie de l'État est accordée dans la limite de 80 % du principal des prêts accordés.

Fait à Paris, le 4 mars 2009.

Par le Premier ministre :

François FILLON

*Le ministre du budget,
des comptes publics et de la fonction publique*
Éric WOERTH

États législatifs annexés

ÉTAT A

(Article 3 du projet de loi)

Voies et moyens pour 2009 révisés

État A

I. BUDGET GÉNÉRAL

(En milliers d'euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2009
1. Recettes fiscales		
11. Impôt sur le revenu		-2 100 000
1101	Impôt sur le revenu	-2 100 000
13. Impôt sur les sociétés		-500 000
1301	Impôt sur les sociétés	-500 000
14. Autres impôts directs et taxes assimilées		-400 000
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes	-200 000
1406	Impôt de solidarité sur la fortune	-200 000
15. Taxe intérieure sur les produits pétroliers		-151 000
1501	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	-151 000
16. Taxe sur la valeur ajoutée		-3 516 000
1601	Taxe sur la valeur ajoutée	-3 516 000
17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes		-699 000
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	-60 000
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	-85 000
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	-145 000
1706	Mutations à titre gratuit par décès	-400 000
1780	Taxe de l'aviation civile	-9 000
2. Recettes non fiscales		
21. Dividendes et recettes assimilées		-1 789 000
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	-50 000
2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	-400 000
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	-1 339 000
26. Divers		700 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État	700 000

Récapitulation des recettes du budget général

(En milliers d'euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2009
1. Recettes fiscales		-7 366 000
11	Impôt sur le revenu	-2 100 000
13	Impôt sur les sociétés	-500 000
14	Autres impôts directs et taxes assimilées	-400 000
15	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	-151 000
16	Taxe sur la valeur ajoutée	-3 516 000
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	-699 000
2. Recettes non fiscales		-1 089 000
21	Dividendes et recettes assimilées	-1 789 000
26	Divers	700 000
Total des recettes, nettes des prélèvements		-8 455 000

II. BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2009
Contrôle et exploitation aériens		
7001	Redevances de route	-70 000 000
7002	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	-20 000 000
7501	Taxe de l'aviation civile	-40 000 000
9700	Produit brut des emprunts	100 000 000
Total des recettes		-30 000 000
<i>Fonds de concours</i>		

ÉTAT B

(Article 4 du projet de loi)

Répartition des crédits supplémentaires ouverts pour 2009, par mission et programme, au titre du budget général

BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Intitulés de mission et de programme	Autorisations d'engagement supplémentaires accordées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	85 260 000	83 010 000
Forêt	68 950 000	70 100 000
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	16 310 000	12 910 000
Médias	150 750 000	150 750 000
Presse	150 750 000	150 750 000
Plan de relance de l'économie	1 840 000 000	1 840 000 000
Programme exceptionnel d'investissement public	50 000 000	50 000 000
Soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi	1 340 000 000	1 340 000 000
Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité	450 000 000	450 000 000
Sport, jeunesse et vie associative	30 000 000	30 000 000
Jeunesse et vie associative	30 000 000	30 000 000
Totaux	2 106 010 000	2 103 760 000

ÉTAT B'**(Article 5 du projet de loi)****Répartition des crédits pour 2009 annulés, par mission et programme, au
titre du budget général**

BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Intitulés de mission et de programme	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Action extérieure de l'État	840 947	1 074 020
Français à l'étranger et affaires consulaires	840 947	1 074 020
Administration générale et territoriale de l'État	7 148 518	8 422 118
Administration territoriale	2 665 037	3 166 703
Administration territoriale : expérimentations Chorus	144 956	158 224
Vie politique, culturelle et associative	1 914 349	2 215 559
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	2 424 176	2 881 632
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	1 327 481	1 580 274
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	1 327 481	1 580 274
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	18 595 649	23 753 625
Liens entre la nation et son armée	568 000	384 622
Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	17 125 278	22 305 605
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	902 371	1 063 398
Défense	4 900 000	4 900 000
Soutien de la politique de la défense	4 900 000	4 900 000
Direction de l'action du Gouvernement	239 862	265 446
Coordination du travail gouvernemental	239 862	265 446
Écologie, développement et aménagement durables	55 731 464	63 576 551
Infrastructures et services de transports	35 864 456	40 562 657
Sécurité et circulation routières	560 834	666 169
Sécurité et affaires maritimes	1 174 590	1 424 549
Urbanisme, paysages, eau et biodiversité	2 618 897	2 969 039
Prévention des risques	1 880 617	1 804 882
Énergie et après-mines	8 350 230	10 051 722
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire	5 281 840	6 097 533
Économie	2 852 421	3 388 310
Tourisme	529 357	696 419
Statistiques et études économiques	588 222	631 213
Stratégie économique et fiscale	1 734 842	2 060 678
Enseignement scolaire	13 493 744	16 036 281
Soutien de la politique de l'éducation nationale	13 493 744	16 036 281
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	25 345 369	25 166 298
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	3 000 000	3 000 000
Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État	5 037 096	5 037 096
Conduite et pilotage des politiques économique et financière	10 349 570	10 170 499
Facilitation et sécurisation des échanges	4 958 703	4 958 703
Fonction publique	2 000 000	2 000 000
Justice	39 842 011	24 959 900
Justice judiciaire	7 105 168	8 383 287
Administration pénitentiaire	23 856 217	7 004 097
Protection judiciaire de la jeunesse	3 531 226	4 194 363
Accès au droit et à la justice	4 063 257	3 875 813
Conduite et pilotage de la politique de la justice : expérimentations Chorus	1 200 082	1 400 115
Conduite et pilotage de la politique de la justice	86 061	102 225
Outre-mer	7 088 909	7 149 081
Conditions de vie outre-mer	7 088 909	7 149 081
Politique des territoires	2 917 459	3 359 866
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	2 917 459	3 359 866
Recherche et enseignement supérieur	21 784 333	23 579 736
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	2 577 711	3 061 853

	(En euros)	
Intitulés de mission et de programme	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Recherche spatiale	1 288 924	1 531 008
Recherche dans le domaine des risques et des pollutions	1 761 332	2 092 144
Recherche dans le domaine de l'énergie	3 737 431	4 439 390
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	7 443 626	7 635 462
Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat	3 232 369	2 747 392
Recherche culturelle et culture scientifique	794 405	907 676
Enseignement supérieur et recherche agricoles	948 535	1 164 811
Santé	6 878 585	6 221 725
Prévention et sécurité sanitaire	5 838 594	6 221 725
Offre de soins et qualité du système de soins	1 039 991	0
Sécurité	16 868 867	21 208 160
Police nationale	7 070 043	9 498 464
Gendarmerie nationale	9 798 824	11 709 696
Sécurité civile	2 261 073	2 710 143
Intervention des services opérationnels	813 919	989 263
Coordination des moyens de secours	1 447 154	1 720 880
Solidarité, insertion et égalité des chances	2 850 087	3 094 509
Égalité entre les hommes et les femmes	170 042	201 979
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	2 680 045	2 892 530
Sport, jeunesse et vie associative	959 438	2 642 447
Sport	0	2 043 386
Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative	959 438	599 061
Travail et emploi	3 037 666	3 821 558
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	274 103	852 882
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	2 763 563	2 968 676
Ville et logement	31 046 117	16 849 952
Politique de la ville	7 612 433	9 394 473
Développement et amélioration de l'offre de logement	23 433 684	7 455 479
Totaux	266 010 000	263 760 000

ÉTAT C'

(Article 6 du projet de loi)

Répartition des crédits pour 2009 annulés, par mission et programme, au titre des budgets annexes

BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Intitulés de mission et de programme	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens		
Navigation aérienne	30 000 000	30 000 000
Totaux hors amortissement	30 000 000	30 000 000
Totaux	30 000 000	30 000 000

ÉTAT D

(Article 7 du projet de loi)

Répartition des crédits supplémentaires ouverts pour 2009, par mission et programme, au titre des comptes de concours financiers

COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Intitulés de mission et de programme	Autorisations d'engagement supplémentaires accordées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts
Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	100 000 000	100 000 000
Avances à des services de l'État	100 000 000	100 000 000
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	6 650 000 000	6 650 000 000
Prêts à la filière automobile (nouveau)	6 650 000 000	6 650 000 000
Totaux	6 750 000 000	6 750 000 000

Analyse par mission des modifications de crédits intervenues en gestion et motivation des modifications proposées par le présent projet de loi

**I. Budget général : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits
proposées à l'état B**

Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des ouvertures nettes proposées	85 260 000		83 010 000	

Forêt

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	290 861 981		308 289 443	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	290 861 981		308 289 443	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	68 950 000		70 100 000	

Motifs des ouvertures :

L'ouverture de crédits proposée a pour objet le financement des mesures décidées par le Gouvernement à la suite de la tempête *Klaus* qui a touché le Sud-ouest de la France les 24 et 25 janvier 2009.

Elle correspond à :

- 3,95 M€ d'autorisations d'engagement (AE) et 5,1 M€ de crédits de paiement (CP) destinés à financer le déblaiement urgent des routes et des pistes forestières ;
- 50 M€ d'AE et de CP ayant pour objet la construction d'aires de stockage et le transport des bois ;
- 15 M€ d'AE et de CP correspondant au financement de la première annuité du plan de nettoyage et de reconstitution des forêts sinistrées.

Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	523 975 472	270 818 148	579 475 472	270 818 148
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	523 975 472	270 818 148	579 475 472	270 818 148
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	16 310 000		12 910 000	

Motifs des ouvertures :

L'ouverture de crédit proposée a pour objet d'accompagner la libéralisation du service public de l'équarrissage à compter du 18 juillet 2009.

Médias

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des ouvertures nettes proposées	150 750 000		150 750 000	

Presse

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	282 691 351		277 691 351	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	282 691 351		277 691 351	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	150 750 000		150 750 000	

Motifs des ouvertures :

Cette ouverture de crédits a pour objet le financement des mesures qui ont été annoncées par le Président de la République, le 23 janvier 2009, à la suite des États généraux de la presse écrite et qui doivent trouver une application immédiate.

Il s'agit ainsi de financer :

- la compensation du manque à gagner pour La Poste du report d'un an de la mise en œuvre des accords État-Presse-Poste conclus en juillet 2008 : 25,4 M€ ;
- le renforcement de l'aide au portage de la presse à hauteur de 61,75 M€, ce qui porte le montant total de cette aide à 70 M€ en 2009 ;
- le renforcement de l'aide à la modernisation de la diffusion et à l'informatisation du réseau des diffuseurs de presse : 11,3 M€ ;
- la mise en place d'une aide exceptionnelle aux diffuseurs de presse : 27,6 M€ ;
- le renforcement de l'aide au développement des services en ligne des entreprises de presse à hauteur de 19,7 M€, ce qui porte le montant de cette aide à 20 M€ en 2009 ;
- la participation de l'État à la mesure permettant à tout jeune de 18 ans de bénéficier d'un abonnement gratuit d'un an à un quotidien, l'année de sa citoyenneté, dans des conditions à définir par les éditeurs : 5 M€.

Plan de relance de l'économie

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des ouvertures nettes proposées	1 840 000 000		1 840 000 000	

Programme exceptionnel d'investissement public

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale				
Modifications intervenues en gestion	1 310 350 000		1 595 272 000	
Total des crédits ouverts	1 310 350 000		1 595 272 000	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	50 000 000		50 000 000	

Motifs des ouvertures :

Dans le cadre du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) du 2 février 2009, le Gouvernement s'est engagé à équiper 4 000 à 5 000 écoles situées dans les petites collectivités en ordinateurs, tableaux interactifs et autres ressources numériques, grâce à un effort budgétaire de 50 M€ en 2009. Cet effort d'équipement contribuera à rendre effective la maîtrise des technologies de l'information et de la communication qui fait partie de l'enseignement obligatoire à l'école aujourd'hui. Le développement de ces écoles numériques interactives permettra à la France de combler son retard en matière d'équipement numérique dans l'enseignement primaire.

Soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale				
Modifications intervenues en gestion	5 020 000 000		6 020 000 000	
Total des crédits ouverts	5 020 000 000		6 020 000 000	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	1 340 000 000		1 340 000 000	

Motifs des ouvertures :

Les ouvertures de crédits proposées s'analysent de la façon suivante :

Action n° 01 : « Financement des petites et moyennes entreprises (PME) » : 240 M€ :

Le "pacte automobile" annoncé par le Président de la République le 9 février 2009 prévoit d'accorder une place particulière aux entreprises de la filière automobile au sein du dispositif de garantie prévu par le plan de relance. La filière automobile bénéficiera donc d'une partie des 5 Md€ de prêts garantis inscrits dans ce plan (4 Md€ pour les PME et 1 Md€ pour les

entreprises de taille intermédiaire [ETI]). Il est également prévu par le "pacte automobile" que le volume de prêt garantis au profit des entreprises de la filière automobile puisse être accru de 1 Md€ supplémentaire en fonction des besoins.

Afin de financer ce renforcement du dispositif de garanties, le Gouvernement propose donc d'ouvrir à ce titre un crédit de 240 M€.

Action n° 05 : « Politiques actives de l'emploi » : 800 M€ :

Il est proposé de compléter les moyens destinés aux politiques actives de l'emploi et d'ouvrir 800 M€ supplémentaires qui permettront, en y ajoutant les crédits du Fonds social européen et ceux du fonds d'expérimentation à destination des jeunes, de compléter la contribution de l'État au Fonds d'investissement social (FIS). Ce fonds, annoncé par le Président de la République suite aux discussions avec les partenaires sociaux, a pour objet de coordonner, dans un contexte de fortes tensions sur le marché du travail, les efforts de l'État et des partenaires sociaux en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle.

En fonction des efforts complémentaires faits par les partenaires sociaux (assurance chômage, fonds de la formation professionnelle), les crédits du FIS devraient atteindre les 2,5 à 3 Md€ annoncés. Ils permettront d'apporter des réponses rapides et adaptées aux personnes touchées par la crise, au travers de dispositifs qui ont déjà, pour certains, fait l'objet d'annonces précises dans le cadre du sommet social du 18 février dernier. Les crédits de l'État seront particulièrement mobilisés pour financer :

- la prime forfaitaire de 500 € en faveur des travailleurs précaires n'ayant pas acquis suffisamment de droits à l'assurance chômage pour être indemnisés ;
- le renforcement de l'accompagnement et de la formation des salariés licenciés économiques bénéficiaires d'un contrat de transition professionnelle ou adhérents à une convention de reclassement personnalisé, qui pourrait également bénéficier d'un financement de l'assurance chômage ;
- le recours à l'activité partielle dans le cadre des mesures déjà arrêtées et dans la perspective d'une rémunération de cette activité passant de 60 à 75 % du salaire brut, ainsi que l'accompagnement des salariés en activité partielle ;
- la formation de certains demandeurs d'emploi, notamment le cofinancement par l'État et les partenaires sociaux de leur indemnisation lorsqu'ils suivent des formations longues.

D'autres actions finançables par le FIS sont actuellement à l'étude, comme par exemple le renforcement des dispositifs d'alternance (contrat de professionnalisation), la formation professionnelle de certains publics (jeunes sortis sans qualification du système scolaire, salariés peu qualifiés) et d'autres dispositifs en faveur de la création d'emploi.

Action (nouvelle) n° 07 : « Distribution de chèques emploi-services universels préfinancés par l'État » : 300 M€ :

Afin de soutenir la demande dans un secteur d'activité fortement créateur d'emploi, des bons d'achat de services à la personne, préfinancés par l'État, seront versés à des ménages ciblés à la fin du premier semestre 2009, pour un montant équivalent à 200 € par foyer.

Les ménages éligibles à cette aide versée sous forme de chèques emploi-services universels sont les bénéficiaires des prestations sociales listées ci-après et certains demandeurs d'emploi, qui, lorsqu'ils reprennent un emploi ou commencent une formation, ont besoin de faire garder leurs enfants.

Le nombre des bénéficiaires de cette mesure est évalué à :

- 660 000 ménages bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile (130 M€) ;
- 470 000 bénéficiaires du complément mode de garde (CMG) gagnant moins de 43 000 € par an (94 M€) ;
- 140 000 foyers ayant un enfant handicapé et bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEH) ou de la prestation de compensation du handicap (28 M€) ;
- environ 250 000 demandeurs d'emploi avec enfants, en formation ou reprenant un emploi (50 M€).

Le coût de la mesure s'élèverait donc au total à 300 M€. Sa mise en œuvre sera assurée par l'Agence nationale des services à la personne et par Pôle emploi.

Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale				
Modifications intervenues en gestion	1 567 000 000		1 268 334 000	
Total des crédits ouverts	1 567 000 000		1 268 334 000	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	450 000 000		450 000 000	

Motifs des ouvertures :

L'ouverture de crédit proposée — 450 M€, inscrits à l'action nouvelle n° 06 : « Prime aux familles modestes ayant des enfants scolarisés » — a pour objet le financement d'une prime exceptionnelle de 150 € qui sera versée en juin 2009 aux près de trois millions de familles aux revenus modestes ayant des enfants scolarisés de 6 à 18 ans et qui ont perçu en 2008 l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Cette prime exceptionnelle est destinée à apporter une aide complémentaire à ces foyers modestes ; elle sera versée en juin 2009 par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et la Caisse centrale de mutualité agricole (CCMSA), à chaque ménage bénéficiaire. Les caisses précitées bénéficieront d'un remboursement par l'État.

Sport, jeunesse et vie associative

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des ouvertures nettes proposées	30 000 000		30 000 000	

Jeunesse et vie associative

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	119 520 380		120 165 380	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	119 520 380		120 165 380	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état B	30 000 000		30 000 000	

Motifs des ouvertures :

L'ouverture de crédit proposée (30 M€) est destinée à abonder le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (créé par la loi RSA), au titre du financement des expérimentations en faveur des 16-25 ans qui pourront couvrir des domaines tels que la formation, l'orientation, les ressources des jeunes, l'emploi, le logement ou la citoyenneté. Ce dernier sera doté au total de 150 M€, dont 60 M€ dès 2009 : au-delà des ouvertures du présent collectif, le fonds a déjà des disponibilités et bénéficiera en outre de redéploiements de crédits et d'une contribution du Fonds social européen (FSE).

II. Budget général : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état B'

MOTIF DES ANNULATIONS DE CRÉDITS PROPOSÉES AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL :

Les annulations de crédits du budget général présentées par mission et programme dans les pages qui suivent (soit au total 266,01 M€ d'autorisations d'engagement et 263,76 M€ de crédits de paiement) gagent les ouvertures de crédits autres que celles effectuées au profit de la mission « Plan de relance de l'économie ».

Les annulations portent sur des crédits actuellement mis en réserve, conformément aux termes de l'exposé général des motifs du projet de loi de finances pour 2009. Leur montant par programme a été déterminé, en liaison avec les ministères gestionnaires, en tenant compte de leur capacité contributive.

Ont notamment été exonérés d'annulations les programmes faisant l'objet d'une ouverture de crédits dans le présent projet de loi de finances rectificative, les programmes dotés de crédits évaluatifs ou concernant des provisions, les programmes dont la mise en réserve a été intégralement levée ou ceux sur lesquels pèsent des aléas de gestion.

Action extérieure de l'État

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	840 947		1 074 020	

Français à l'étranger et affaires consulaires

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	309 935 943	188 427 494	309 935 943	188 427 494
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	309 935 943	188 427 494	309 935 943	188 427 494
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	840 947		1 074 020	

Administration générale et territoriale de l'État

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	7 148 518		8 422 118	

Administration territoriale

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	1 667 437 359	1 333 483 545	1 667 437 359	1 333 483 545
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	1 667 437 359	1 333 483 545	1 667 437 359	1 333 483 545
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 665 037		3 166 703	

Administration territoriale : expérimentations Chorus

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	106 675 724	91 955 223	106 675 724	91 955 223
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	106 675 724	91 955 223	106 675 724	91 955 223
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	144 956		158 224	

Vie politique, culturelle et associative

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	244 604 803	31 994 248	237 908 895	31 994 248
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	244 604 803	31 994 248	237 908 895	31 994 248
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 914 349		2 215 559	

Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	582 926 184	304 394 757	580 772 191	304 394 757
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	582 926 184	304 394 757	580 772 191	304 394 757
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 424 176		2 881 632	

Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	1 327 481		1 580 274	

Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	833 015 154	677 107 325	831 983 234	677 107 325
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	833 015 154	677 107 325	831 983 234	677 107 325
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 327 481		1 580 274	

Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	18 595 649		23 753 625	

Liens entre la nation et son armée

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	183 533 681	126 354 684	163 234 476	126 354 684
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	183 533 681	126 354 684	163 234 476	126 354 684
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	568 000		384 622	

Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	3 201 691 295	55 890 855	3 201 691 295	55 890 855
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	3 201 691 295	55 890 855	3 201 691 295	55 890 855
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	17 125 278		22 305 605	

Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	105 997 830	1 899 506	105 397 830	1 899 506
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	105 997 830	1 899 506	105 397 830	1 899 506
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	902 371		1 063 398	

Défense

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	4 900 000		4 900 000	

Soutien de la politique de la défense

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	2 567 149 920	806 479 000	1 572 753 569	806 479 000
Modifications intervenues en gestion	220 000 000		100 000 000	
Total des crédits ouverts	2 787 149 920	806 479 000	1 672 753 569	806 479 000
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	4 900 000		4 900 000	

Direction de l'action du Gouvernement

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	239 862		265 446	

Coordination du travail gouvernemental

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	395 090 663	124 104 563	388 490 663	124 104 563
Modifications intervenues en gestion	2 500 000		2 500 000	
Total des crédits ouverts	397 590 663	124 104 563	390 990 663	124 104 563
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	239 862		265 446	

Écologie, développement et aménagement durables

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	55 731 464		63 576 551	

Infrastructures et services de transports

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	4 497 018 365		4 349 183 365	
Modifications intervenues en gestion	165 000 000		80 000 000	
Total des crédits ouverts	4 662 018 365		4 429 183 365	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	35 864 456		40 562 657	

Sécurité et circulation routières

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	60 489 295		60 989 295	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	60 489 295		60 989 295	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	560 834		666 169	

Sécurité et affaires maritimes

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	131 101 830		133 601 830	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	131 101 830		133 601 830	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 174 590		1 424 549	

Urbanisme, paysages, eau et biodiversité

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	339 195 427	0	331 411 005	0
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	339 195 427	0	331 411 005	0
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 618 897		2 969 039	

Prévention des risques

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	268 152 985	36 308 530	236 152 985	36 308 530
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	268 152 985	36 308 530	236 152 985	36 308 530
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 880 617		1 804 882	

Énergie et après-mines

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	829 242 511		838 692 511	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	829 242 511		838 692 511	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	8 350 230		10 051 722	

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	3 717 241 714	3 170 555 296	3 711 241 714	3 170 555 296
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	3 717 241 714	3 170 555 296	3 711 241 714	3 170 555 296
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	5 281 840		6 097 533	

Économie

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	2 852 421		3 388 310	

Tourisme

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	59 436 944		64 236 944	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	59 436 944		64 236 944	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	529 357		696 419	

Statistiques et études économiques

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	421 954 338	363 631 497	418 679 978	363 631 497
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	421 954 338	363 631 497	418 679 978	363 631 497
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	588 222		631 213	

Stratégie économique et fiscale

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	350 278 067	178 541 284	350 278 067	178 541 284
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	350 278 067	178 541 284	350 278 067	178 541 284
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 734 842		2 060 678	

Enseignement scolaire

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	13 493 744		16 036 281	

Soutien de la politique de l'éducation nationale

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	2 065 703 853	1 315 647 949	2 061 489 070	1 315 647 949
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	2 065 703 853	1 315 647 949	2 061 489 070	1 315 647 949
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	13 493 744		16 036 281	

Gestion des finances publiques et des ressources humaines

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	25 345 369		25 166 298	

Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	8 294 028 287	6 874 844 525	8 308 148 287	6 874 844 525
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	8 294 028 287	6 874 844 525	8 308 148 287	6 874 844 525
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	3 000 000		3 000 000	

Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	223 975 264	87 415 361	289 954 112	87 415 361
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	223 975 264	87 415 361	289 954 112	87 415 361
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	5 037 096		5 037 096	

Conduite et pilotage des politiques économique et financière

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	983 609 324	389 246 303	869 539 324	389 246 303
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	983 609 324	389 246 303	869 539 324	389 246 303
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	10 349 570		10 170 499	

Facilitation et sécurisation des échanges

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	1 535 053 762	1 024 817 119	1 533 453 762	1 024 817 119
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	1 535 053 762	1 024 817 119	1 533 453 762	1 024 817 119
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	4 958 703		4 958 703	

Fonction publique

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	454 076 551	500 000	220 143 609	500 000
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	454 076 551	500 000	220 143 609	500 000
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 000 000		2 000 000	

Justice

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	39 842 011		24 959 900	

Justice judiciaire

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	2 867 220 221	1 948 770 527	2 822 420 221	1 948 770 527
Modifications intervenues en gestion	30 000 000		15 000 000	
Total des crédits ouverts	2 897 220 221	1 948 770 527	2 837 420 221	1 948 770 527
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	7 105 168		8 383 287	

Administration pénitentiaire

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	4 016 445 187	1 602 814 275	2 459 425 208	1 602 814 275
Modifications intervenues en gestion	50 000 000		24 000 000	
Total des crédits ouverts	4 066 445 187	1 602 814 275	2 483 425 208	1 602 814 275
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	23 856 217		7 004 097	

Protection judiciaire de la jeunesse

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	782 164 457	416 999 181	784 157 851	416 999 181
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	782 164 457	416 999 181	784 157 851	416 999 181
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	3 531 226		4 194 363	

Accès au droit et à la justice

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	385 329 520		317 869 520	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	385 329 520		317 869 520	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	4 063 257		3 875 813	

Conduite et pilotage de la politique de la justice : expérimentations Chorus

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	236 720 774	97 402 080	236 920 774	97 402 080
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	236 720 774	97 402 080	236 920 774	97 402 080
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 200 082		1 400 115	

Conduite et pilotage de la politique de la justice

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	11 341 298	2 947 753	11 341 298	2 947 753
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	11 341 298	2 947 753	11 341 298	2 947 753
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	86 061		102 225	

Outre-mer

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	7 088 909		7 149 081	

Conditions de vie outre-mer

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	770 348 304		679 952 546	
Modifications intervenues en gestion	85 000 000		78 000 000	
Total des crédits ouverts	855 348 304		757 952 546	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	7 088 909		7 149 081	

Politique des territoires

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	2 917 459		3 359 866	

Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	344 532 475	11 592 100	337 042 289	11 592 100
Modifications intervenues en gestion	30 000 000		97 000 000	
Total des crédits ouverts	374 532 475	11 592 100	434 042 289	11 592 100
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 917 459		3 359 866	

Recherche et enseignement supérieur

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	21 784 333		23 579 736	

Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	1 218 754 584		1 218 754 584	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	1 218 754 584		1 218 754 584	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 577 711		3 061 853	

Recherche spatiale

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	1 280 247 629		1 280 247 629	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	1 280 247 629		1 280 247 629	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 288 924		1 531 008	

Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	295 970 987		295 970 987	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	295 970 987		295 970 987	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 761 332		2 092 144	

Recherche dans le domaine de l'énergie

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	663 456 147		663 456 147	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	663 456 147		663 456 147	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	3 737 431		4 439 390	

Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	999 905 126	95 320 966	869 305 126	95 320 966
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	999 905 126	95 320 966	869 305 126	95 320 966
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	7 443 626		7 635 462	

Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	405 805 707		328 305 707	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	405 805 707		328 305 707	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	3 232 369		2 747 392	

Recherche culturelle et culture scientifique

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	159 805 909	35 165 089	157 255 909	35 165 089
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	159 805 909	35 165 089	157 255 909	35 165 089
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	794 405		907 676	

Enseignement supérieur et recherche agricoles

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	293 292 541	166 454 597	296 732 542	166 454 597
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	293 292 541	166 454 597	296 732 542	166 454 597
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	948 535		1 164 811	

Santé

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	6 878 585		6 221 725	

Prévention et sécurité sanitaire

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	463 786 421		485 888 421	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	463 786 421		485 888 421	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	5 838 594		6 221 725	

Offre de soins et qualité du système de soins

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	124 790 353		124 790 353	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	124 790 353		124 790 353	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 039 991		0	

Sécurité

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	16 868 867		21 208 160	

Police nationale

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	8 520 703 928	7 564 781 168	8 594 537 928	7 564 781 168
Modifications intervenues en gestion	50 000 000		30 000 000	
Total des crédits ouverts	8 570 703 928	7 564 781 168	8 624 537 928	7 564 781 168
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	7 070 043		9 498 464	

Gendarmerie nationale

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	7 597 856 018	6 291 404 741	7 594 943 287	6 291 404 741
Modifications intervenues en gestion	50 000 000		30 000 000	
Total des crédits ouverts	7 647 856 018	6 291 404 741	7 624 943 287	6 291 404 741
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	9 798 824		11 709 696	

Sécurité civile

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	2 261 073		2 710 143	

Intervention des services opérationnels

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	261 074 718	127 424 095	241 043 238	127 424 095
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	261 074 718	127 424 095	241 043 238	127 424 095
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	813 919		989 263	

Coordination des moyens de secours

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	185 926 607	23 741 909	178 717 056	23 741 909
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	185 926 607	23 741 909	178 717 056	23 741 909
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	1 447 154		1 720 880	

Solidarité, insertion et égalité des chances

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	2 850 087		3 094 509	

Égalité entre les hommes et les femmes

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	29 115 344	11 435 151	29 115 344	11 435 151
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	29 115 344	11 435 151	29 115 344	11 435 151
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	170 042		201 979	

Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	1 079 300 221	805 112 421	1 058 657 879	805 112 421
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	1 079 300 221	805 112 421	1 058 657 879	805 112 421
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 680 045		2 892 530	

Sport, jeunesse et vie associative

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations nettes proposées	959 438		2 642 447	

Sport

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	213 420 244		224 691 773	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	213 420 244		224 691 773	
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	0		2 043 386	

Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	484 261 915	393 941 614	445 793 475	393 941 614
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	484 261 915	393 941 614	445 793 475	393 941 614
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	959 438		599 061	

Travail et emploi

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	3 037 666		3 821 558	

Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	48 687 336	1 998 000	86 107 336	1 998 000
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	48 687 336	1 998 000	86 107 336	1 998 000
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	274 103		852 882	

Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	803 218 401	587 500 984	790 418 401	587 500 984
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	803 218 401	587 500 984	790 418 401	587 500 984
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	2 763 563		2 968 676	

Ville et logement

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Total des annulations nettes proposées	31 046 117		16 849 952	

Politique de la ville

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	769 572 570	0	794 572 570	0
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	769 572 570	0	794 572 570	0
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	7 612 433		9 394 473	

Développement et amélioration de l'offre de logement

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> AE titre 2	Crédits de paiement	<i>dont</i> CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale	793 517 248	185 933 827	800 397 248	185 933 827
Modifications intervenues en gestion	240 000 000		148 666 000	
Total des crédits ouverts	1 033 517 248	185 933 827	949 063 248	185 933 827
Annulations nettes de crédits proposées à l'état B'	23 433 684		7 455 479	

III. Budgets annexes : programmes porteurs d'annulations nettes de crédits proposées à l'état C'

Contrôle et exploitation aériens

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des annulations proposées <i>dont amortissement</i>	30 000 000		30 000 000	

Navigation aérienne

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	538 467 000		505 200 000	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	538 467 000		505 200 000	
Annulations de crédits proposées <i>dont amortissement</i>	30 000 000		30 000 000	

Motifs des annulations :

La loi de finances initiale reposait sur des hypothèses prudentes en termes d'évolution de trafic aérien. Néanmoins, la crise économique actuelle fragilise sensiblement l'équilibre du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » (BACEA) puisque la contraction importante du trafic aérien réduit fortement le montant des recettes de redevances de navigation aérienne et de taxe de l'aviation civile (- 130 M€). En conséquence, 30 M€ de crédits sont annulés sur le programme « Navigation aérienne » dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'économies destiné, en complément d'une avance supplémentaire accordée au BACEA inscrite au compte de concours financiers « Avances à des services de l'État ou organismes gérant des services publics », à faire face à cette baisse des recettes.

IV. Comptes spéciaux : programmes porteurs d'ouvertures nettes de crédits à l'état D

Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Total des ouvertures nettes proposées	100 000 000		100 000 000	

Avances à des services de l'État

	Autorisations d'engagement	<i>dont</i> <i>AE titre 2</i>	Crédits de paiement	<i>dont</i> <i>CP titre 2</i>
Crédits ouverts en loi de finances initiale	116 816 000		116 816 000	
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts	116 816 000		116 816 000	
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état C	100 000 000		100 000 000	

Motifs des ouvertures :

Un relèvement de l'avance dont bénéficie le budget annexe « Contrôle et exploitation aériens » (BACEA) auprès du compte de concours financiers « Avances à des services de l'État ou organismes gérant des services publics » est proposé, à hauteur de 100 M€. Cette ressource permettra de compenser en partie la diminution du produit des redevances de navigation aérienne et de la taxe de l'aviation civile, de l'ordre de 130 M€, liée à la réduction du trafic aérien prévue en 2009.

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Total des ouvertures nettes proposées	6 650 000 000		6 650 000 000	

Prêts à la filière automobile

	Autorisations d'engagement	dont AE titre 2	Crédits de paiement	dont CP titre 2
Crédits ouverts en loi de finances initiale				
Modifications intervenues en gestion				
Total des crédits ouverts				
Ouvertures nettes de crédits proposées à l'état C	6 650 000 000		6 650 000 000	

Motifs des ouvertures :

Les ouvertures de crédits proposées s'analysent comme suit :

Action n° 01 : « Prêts aux constructeurs automobiles » : 6,5 Md€ :

Ces crédits permettront le financement en 2009 de prêts d'une maturité de 5 ans à disposition des constructeurs d'automobiles et de poids lourds. Ces prêts seront destinés à contribuer au financement des grands programmes de développement de véhicules plus propres, respectant les futures normes EURO 6 et permettant de réduire les émissions de CO₂ et la consommation de carburant.

Action n° 02 : « Prêts pour le soutien à l'innovation de la filière automobile » : 0,15 Md€ :

Cette ouverture de crédit permettra le financement de prêts bonifiés destinés aux "produits verts" dans le secteur automobile. Ces prêts, annoncés lors du "pacte automobile" du 9 février 2009, ont vocation à accompagner les projets de développement et d'industrialisation des véhicules "décarbonés" (notamment électriques ou hybrides rechargeables) ou de systèmes spécifiquement destinés à ce type de véhicule (batteries, chaîne de traction pour véhicule électrique, etc.). Ils pourront être accordés dans le cadre de programmes de développement collaboratifs. Afin d'atteindre les 250 M€ de l'enveloppe prévue par le "pacte automobile", cette première tranche de 150 M€ sera complétée par 100 M€ en 2010.

Annexes

Tableaux récapitulatifs des textes réglementaires pris en vertu de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001

Note préliminaire

Aux termes de l'article 53 de la loi organique relative aux lois de finances, les mouvements intervenus par voie réglementaire et relatifs aux crédits de l'année en cours sont joints au projet de loi de finances rectificative, sous forme de tableaux.

Tel est l'objet du présent document qui récapitule les textes réglementaires publiés au *Journal officiel* entre le 1^{er} janvier et le 26 février 2009 en vertu des articles 11, 12-I, 12-II et 14 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances.

Décrets pris en application de l'article 11 de la loi n°2001-692 du 1^{er} août 2001 Dépenses accidentelles

Date de publication du texte au JO	Mission / Programme	Annulation / Ouverture	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
			Titre 2	Hors titre 2	Titre 2	Hors titre 2
	Provisions					
	Dépenses accidentelles et imprévisibles	<i>Annulation</i>		2 500 000		2 500 000
	Direction de l'action du Gouvernement					
	Coordination du travail gouvernemental	Ouverture		2 500 000		2 500 000

Décrets pris en application de l'article 12 de la loi n°2001-692 du 1^{er} août 2001 Transferts de crédits

Date de publication du texte au JO	Mission / Programme	Annulation / Ouverture	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
			Titre 2	Hors titre 2	Titre 2	Hors titre 2
20/02/2009	Plan de relance de l'économie					
	Programme exceptionnel d'investissement public	<i>Annulation</i>		2 690 650 000		1 141 728 000
	Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité	<i>Annulation</i>		350 000 000		251 666 000
	Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales					
	Économie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires	Ouverture		30 000 000		14 600 000
	Culture					
	Création	Ouverture		8 990 000		2 960 000
	Patrimoines	Ouverture		78 260 000		31 876 000
	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Ouverture		6 300 000		2 584 000
	Défense					
	Soutien de la politique de la défense	Ouverture		220 000 000		100 000 000
	Équipement des forces	Ouverture		1 096 000 000		300 000 000
	Préparation et emploi des forces	Ouverture		194 000 000		30 000 000
	Environnement et prospective de la politique de défense	Ouverture		110 000 000		10 000 000
	Écologie, développement et aménagement durables					
	Infrastructures et services de transports	Ouverture		165 000 000		80 000 000
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines					
	Entretien des bâtiments de l'État	Ouverture		150 000 000		70 000 000
	Justice					
	Administration pénitentiaire	Ouverture		50 000 000		24 000 000
	Justice judiciaire	Ouverture		30 000 000		15 000 000
	Outre-mer					
	Conditions de vie outre-mer	Ouverture		85 000 000		78 000 000
	Politique des territoires					
	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Ouverture		30 000 000		97 000 000
	Recherche et enseignement supérieur					
	Vie étudiante	Ouverture		27 024 000		13 708 000
	Formations supérieures et recherche universitaire	Ouverture		312 976 000		210 000 000
	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ouverture		7 100 000		5 000 000
	Sécurité					
	Police nationale	Ouverture		50 000 000		30 000 000
	Gendarmerie nationale	Ouverture		50 000 000		30 000 000
	Ville et logement					
	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	Ouverture		100 000 000		100 000 000
	Développement et amélioration de l'offre de logement	Ouverture		240 000 000		148 666 000